



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement



Distr.  
RESTREINTE

UNEP/BUR/22  
12 décembre 1984

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Réunion des Parties contractantes  
à la Convention pour la Protection  
de la mer Méditerranée contre la  
pollution

Le Caire, 1-3 novembre 1984

COMPTE-RENDU

1. Le bureau s'est réuni du 1er au 3 novembre 1984 ainsi qu'il avait décidé lors de sa précédente réunion (Athènes, 22-23 juin 1984). A l'aimable invitation des autorités égyptiennes, la réunion s'est tenue au Caire. La réunion a été présidée par S.E. M. Zivorad Kovacevic (Yougoslavie). S.E. M. Abdel Razek (Egypte), M. Joaquin Ros. (Espagne) vice-Présidents et Madame Hedia Baccar (Tunisie) rapporteur étaient également présents. Le secrétariat était représenté par le Coordonnateur M. A. Manos. La réunion a été ouverte le 1er novembre 1984 à 10 heures et s'est terminée le 3 novembre 1984.
2. M. Manos a présenté un rapport écrit et oral des activités entreprises depuis la dernière réunion du Bureau. Le texte du rapport écrit est joint en annexe I.
3. Le Bureau a pris note du rapport et au cours de l'examen des activités du programme a pris les décisions suivantes :
4. Le nombre de réunions et de journées d'étude doit demeurer au minimum indispensable et des efforts doivent être déployés pour assurer une participation totale des Etats riverains en voie de développement à ces activités.
5. Lorsque l'on traite de tourisme nautique, il ne faut pas oublier le grave danger que cette forme de tourisme peut représenter pour le milieu littoral. Il est possible de minimiser de tels dangers en procédant à un aménagement intégré des zones littorales et à des évaluations sur l'influence sur l'environnement de la construction de ports de plaisance.

6. Le Bureau a été d'avis que les activités du PAM ne devraient pas être organisées de concert avec des initiatives de nature purement commerciale.

7. Le Bureau a pris note de l'appui accordé aux organisations non-gouvernementales au sujet de la Conférence du BEE sur la mer Méditerranée. Cet appui doit s'effectuer principalement en leur distribuant des informations relatives au Plan d'Action.

#### Action prise sur la Résolution de l'Assemblée Générale 38/139

8. Le Président a informé le Bureau du texte de la lettre que lui a adressée le Sous-Secrétaire Général aux Affaires politiques en réponse à la lettre qu'il avait écrite au Secrétaire Général concernant la résolution 38/139 de l'Assemblée Générale (UNEP/BUR/21, para. 21).

#### Situation du MEDEAS

9. Le Coordonnateur a informé le Bureau que le MEDEAS cesserait ses activités au 31 décembre 1984 et que l'on attendait sous peu les propositions des autorités françaises quant aux dispositions alternatives. Le Bureau a invité le Président et le Coordonnateur à rencontrer les autorités françaises appropriées le plus vite possible afin de discuter de la forme de leur appui continue à la seconde phase du Plan Bleu.

#### Centre d'Activités Régionales

10. Le Bureau a eu une longue discussion sur les Centres d'Activités Régionales. Il a demandé au secrétariat de préparer puis de transmettre au Bureau un document comprenant :

- a) une étude systématique de toutes les décisions juridiques ou autres prises par les Parties contractantes en ce qui concerne les Centres ;
- b) une analyse de la situation juridique et de l'expérience dans chacun d'entre eux ;
- c) des suggestions visant à mieux définir le statut spécial de tels Centres, y compris des solutions pratiques aux problèmes opérationnels.

#### Réunion du 10ème anniversaire

11. Le Bureau a demandé au Coordonnateur de préparer la documentation de la réunion ministérielle du 10ème anniversaire avant la prochaine réunion du Bureau. La précédente réunion du Bureau était parvenue à un accord quant à la structure et à la documentation de la réunion (UNEP/BUR/21, para. 22-24).

12. Il sera nécessaire que les Gouvernements soient notifiés à l'avance afin de permettre de se préparer à cette réunion.

Séminaire sur la Coopération Economique, Scientifique et Culturelle en Méditerranée (CSCE) (Venise, 16-26 octobre 1984)

13. Le Coordonnateur a informé le Bureau du Séminaire ci-dessus mentionné auquel il a participé en partie, en tant que représentant du PNUE. Le Bureau a pris note que le Séminaire s'est exprimé en faveur d'une plus grande coopération, particulièrement en ce qui concerne le renforcement de la coopération dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée.

Rencontres avec les autorités égyptiennes

14. Le Président, les membres du Bureau et le Coordonnateur ont rencontré le Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères, S.E. M. le Docteur Boutros Ghali, le 1er novembre 1984. Il a confirmé à nouveau l'intérêt que porte son Gouvernement à la coopération régionale dans le cadre du Plan d'Action.

15. Le 3 novembre 1984, le Bureau et le Coordonnateur ont rencontré le Vice-Président et les membres de l'Académie Nationale de la Recherche Scientifique et de la Technologie. Il a été procédé à un examen des éléments du programme et de la participation de l'Egypte à ceux-ci. La réunion a confirmé que les institutions scientifiques et technologiques étaient disposées à organiser des cours de formation et à participer aux activités régionales et sous-régionales pour lesquelles l'Académie serait peut-être en mesure de fournir des fonds locaux limités.

16. Le Bureau a été informé qu'un Rapport National sur la pollution marine sera bientôt publié. Le volume étudie l'état de la pollution dans les eaux littorales égyptiennes, analyse les obligations internationales et la législation nationale et examine le rôle ainsi que les responsabilités des institutions nationales.

Vote de remerciements

17. Le Bureau et le représentant du secrétariat ont souhaité que soit consignée leur sincère appréciation au Gouvernement d'Egypte pour les conditions, l'hospitalité et l'accueil qui leur ont été offerts tout au long de leur séjour au Caire.

Date et lieu de la prochaine réunion

18. Le Bureau a décidé de se réunir à Athènes les 21 et 22 mars 1985.

Adoption du compte-rendu

19. Le Bureau a adopté le compte-rendu le 3 novembre 1984.

ANNEXE

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Activités de juin à octobre 1984

MED-POL

1. Une réunion de consultation d'experts sur les méthodes de référence (FAO/PNUE) pour la détermination des contaminants chimiques dans les organismes marins s'est tenue au siège de la FAO à Rome du 4 au 8 juin 1984. Dix-sept participants d'Espagne, de France, d'Israël, d'Italie, de Tunisie, de Turquie et de Yougoslavie ont assisté à la réunion.
2. Un exercice d'étalonnage comparé et une réunion de consultation sur les méthodes microbiologiques de surveillance continue des eaux littorales pour les pays anglophones (OMS/PNUE) se sont tenus à Athènes du 25 au 29 juin. Vingt-huit participants de Chypre, Grèce, Israël, Malte, Turquie et Yougoslavie ont assisté à l'exercice.
3. Une réunion sur le cycle biogéochimique du mercure en Méditerranée (FAO/AIEA/OMS/COI/PNUE) a été organisée à Sienna du 27 au 31 août 1984 avec 24 participants d'Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Monaco, Turquie et Yougoslavie.
4. Il a été décidé de la participation de l'Italie au programme MED relatif aux méduses lors d'une réunion tenue à Santa Margherita (5 juillet 1984) entre le personnel de l'Unité et les chercheurs italiens.
5. L'Unité MED a patronné la participation de chercheurs de France, Grèce, Malte et Yougoslavie aux Journées d'étude sur les méduses organisées par le Centre International sur les Méduses en Méditerranée (CIMAM) à Trieste les 3 et 4 septembre 1984.
6. Une réunion sur le méthyl-mercure (OMS/FAO/PNUE) a été organisée à Zagreb du 17 au 21 septembre 1984. Vingt et un participants de France, Israël, Italie et Yougoslavie ont assisté à la réunion.
7. Les VIIèmes journées d'étude CIESM sur la pollution en Méditerranée se sont tenues à Lucerne (Suisse) du 11 au 13 octobre 1984. L'Unité a financé la participation de 50 chercheurs d'Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Malte, Maroc, Tunisie, Turquie et Yougoslavie.

### Plan Bleu

8. Le Comité d'Orientation du Plan Bleu a tenu sa seconde réunion à Sophia Antipolis les 7 et 8 septembre 1984 pour étudier l'état d'avancement des travaux. Le compte-rendu a été distribué aux Points Focaux nationaux du Plan Bleu.

9. Le Plan Bleu a tenu un Séminaire sur le développement et l'environnement qui a étudié l'expérience de la Cassa per il Mezzogiorno à Rome du 21 au 24 mai 1984.

10. Un séminaire organisé conjointement par le Plan Bleu et le PAP sur le tourisme nautique en mer Méditerranée s'est tenu à Cannes du 27 au 29 septembre 1984. Le programme a financé la participation de 15 chercheurs de Chypre, d'Egypte, d'Espagne, de Grèce, d'Israel, de Tunisie et de Yougoslavie.

11. Des consultations avec les autorités françaises ont été engagées après que ces dernières aient décidé de suspendre les activités de MEDEAS, organisation de soutien pour le Plan Bleu, au 31.12.1984.

### PAP

12. Une réunion de consultation sur l'aquaculture a eu lieu à l'unité MED à Athènes les 12 et 13 juillet 1984 avec le Directeur du Centre d'Activités du Programme d'Actions Prioritaires et le Directeur du Projet Régional d'Aquaculture en Méditerranée FAO/PNUD (MEDRAP) afin d'élaborer un programme complémentaire dans ce domaine. Ce dernier a été inclus dans les propositions soumises à la réunion sur la coopération à Bruxelles (cf. point 20 ci-dessous) et approuvé par la réunion.

13. Le PAP/RAC a envoyé des missions d'étude en avril-mai 1984 pour le projet sur l'approvisionnement en eau des îles et régions côtières isolées à Chypre, en Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie et Tunisie. Les rapports de mission sont actuellement à l'étude.

14. Une étude sur l'utilisation des chauffe-eaux solaires à Chypre, préparée à la demande du PAP/RAC, a été achevée.

### ASP

15. Une réunion de consultation a eu lieu au siège de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des ressources naturelles (UICN) à Morges le 2 août 1984 en présence du personnel de l'Unité Med., du Directeur du Centre de Tunis pour les aires spécialement protégées et de Madame H. Baccar afin d'élaborer un programme de travail pour le Centre. Le Directeur Exécutif du PNUE et le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ont signé le document de projet à Tunis en septembre 1984.

Centre de Malte

16. M. Le Lourd (France) a terminé sa mission en tant que Directeur du Centre. M. M. Voirin (France) a été nommé à ce poste à dater du 1er juillet 1984. M. Domovic (Yougoslavie) a été nommé expert technique.

Questions diverses

17. Le Bureau des Parties contractantes s'est réuni à Athènes les 22 et 23 juin 1984 afin d'étudier l'état d'avancement des travaux. Le compte-rendu a été distribué à tous les gouvernements.

18. L'Unité a parrainé la participation de huit participants d'Egypte, Grèce, Israël, Liban, Malte, Maroc, Syrie et Turquie pour assister au séminaire OMI/PNUD sur les stations de déballastage qui a eu lieu à Londres les 30 et 31 août 1984.

19. L'Unité Med a parrainé la participation de cinq représentants ONG, de Chypre, Israël, Maroc, Tunisie et Yougoslavie à la réunion des ONG sur la Méditerranée, organisée à Bruxelles (20-21 octobre 1984) par le Bureau Européen pour l'Environnement.

20. Une réunion sur la contribution apportée par les programmes bilatéraux et multilatéraux aux objectifs du Plan d'Action pour la Méditerranée a eu lieu à Bruxelles (23-26 octobre 1984) sur l'invitation de la CEE. L'Unité a parrainé la participation de représentants d'Egypte, de Grèce, d'Israël, de Libye, du Maroc, de Tunisie, de Turquie et de Yougoslavie.

21. Au cours de cette période, l'Espagne a ratifié le Protocole de lutte contre la pollution d'origine tellurique (6 juin 1984) et la CEE a approuvé le protocole sur les aires spécialement protégées (30 juin 1984).

22. M. le Docteur Cruzado, spécialiste en sciences marines (hors classe), a terminé son contrat de trois ans avec l'Unité le 26 septembre 1984.

23. M. I. Dharat (Libye) est entré à l'Unité en tant qu'Administrateur de Programme (Economiste) le 21 septembre 1984.

24. Madame A. Benomar (Maroc) a été acceptée comme stagiaire à l'Unité pour un mois en août 1984.